

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 JUIN 2016**

**Délibération n° D-2016-266**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14/06/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 27/06/2016

**Marchés de travaux neufs et grosses réparations d'éclairage  
public de la Ville de Niort - Avenant n°2**

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Secrétaire de séance :** Simon LAPLACE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

**Excusés :**

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

**Direction Espaces Publics**

**Marchés de travaux neufs et grosses réparations  
d'éclairage public de la Ville de Niort - Avenant n°2**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération du 1er juillet 2013, le Conseil municipal a approuvé le marché de travaux neufs et grosses réparations d'éclairage public de la Ville de Niort à l'entreprise INEO Atlantique. Celui-ci porte sur :

- la rénovation de l'éclairage public existant ;
- la réalisation de travaux neufs en éclairage public.

Ces travaux concernent l'éclairage public présent sur le domaine communal public et privé.

Le marché référencé ci-avant a été mis en place en vue d'un programme d'investissements. Il prend la forme d'un marché à bons de commande de 2 ans, comprenant un maximum à hauteur de 1 400 000 € TTC, renouvelable tacitement une fois (renouvelé le 15/07/2015 pour deux ans).

Depuis, la Ville de Niort a affiné la connaissance de son patrimoine d'éclairage public et a défini les priorités d'actions. La réalisation du diagnostic des installations en 2013 et 2014 a retardé l'exécution des travaux sur la période initiale du marché, aussi les besoins se reportent sur la seconde période.

L'avenant présenté en annexe a pour finalité de relever le montant maximum du marché de la seconde période du solde du marché de la première période, soit de 684 064.55€ HT. Le montant maximum sur la durée globale, reconduction comprise, est inchangé.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°2 au marché de travaux neufs et grosses réparations d'éclairage public de la Ville de Niort ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGE**  
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX



**Marché n° 13221M019**

**notifié le 15/07/2013**

**MARCHES DE TRAVAUX NEUFS ET GROSSES REPARATIONS  
D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE NIORT**

**Avenant n° 2**

Entre :

la Ville de Niort, personne publique, représentée par son Maire, Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du .....,

d'une part,

Et :

**INEO Atlantique**

Agence Réseaux Deux-Sèvres

282 rue Jean Jaurès

79000 NIORT

représentée par ..... agissant en qualité de .....,

d'autre part,

**Il est tout d'abord rappelé ce qui suit,**

Un premier avenant a été notifié le 26/10/2015. Il s'agissait d'un avenant de transfert d'INEO Réseaux Centre Ouest (titulaire initial du marché) vers INEO Atlantique à effet au 01/07/2015. INEO RCO a apporté sa branche Atlantique à INEO Atlantique comprenant tous les éléments d'actif et de passif et le transfert des moyens humains et matériels.

Le marché nommé ci-dessus a été mis en place en vu d'un programme d'investissements. Il prend la forme d'un marché à bons de commande de 2 ans (du 15/07/2013 au 14/07/2015) , comprenant un maximum à hauteur de 1 400 000 € TTC, renouvelable tacitement une fois (renouvelé le 15/07/2015 pour deux ans). Depuis, la Ville de Niort a affiné la connaissance de son patrimoine d'éclairage public et a défini les priorités d'actions. La réalisation du diagnostic des installations en 2013 et 2014 a retardé l'exécution des travaux sur la période initiale du marché, aussi les besoins se reportent sur la seconde période.

Le montant maximum contractuel du marché initial était fixé à 1 400 000 € TTC soit 1 170 568.56 HT (TVA à 19,6%). Le montant réalisé pendant cette période s'élève à 486 504.01€ HT. Soit un écart entre le maximum et le montant réalisé de 684 064.55 € HT.

**Article unique**

Le maximum du marché sur la période en cours est relevé de 684 064.55 € HT. Le maximum du marché sur sa période de reconduction est ainsi fixé à 1 854 633.11 € HT (1 170 568.56 HT+684 064.55 € HT).

Le montant maximum sur la durée globale, reconduction comprise, est inchangé, soit 2 341 137,12 € HT (1 170 568.56 HT x 2).

Les dispositions du présent avenant seront exécutoires à compter de sa notification.

**Fait en un exemplaire original**

Fait à Le Le titulaire (cachet, signature)	Fait à Niort Le Le Pouvoir Adjudicateur
---	---

